

## II De paille et d'encens

# Le cartulaire de l'Abbaye de Saint-Père



Vers 1060-1088, déplorant les ravages subis par l'abbaye aux siècles précédents et redoutant ceux à venir, le moine Paul constitue un recueil des chartes certifiant ses possessions et ses droits. Il y ajoute les actes qu'il rédige et enregistre comme archiviste, voyant en ce livre un « petit coffre » censé les protéger. En 1944, une bombe a suffi pour détruire son travail.

### Traduire le cartulaire

Pour traduire ce cartulaire dit « Vieil Aganon », il a fallu croiser sa transcription par B. Guérard en 1840, avec des fragments de manuscrits de la Médiathèque de Chartres et des chartes conservées aux Archives départementales d'Eure-et-Loir.

### Méthode et objectifs du moine Paul

Paul introduit son livre en exposant sa méthode et la difficulté de sa recherche. Recourant à divers documents et témoignages pour reconstituer les chartes manquantes, il explique au lecteur que le vocabulaire, les usages et unités de mesure de ces actes d'un autre âge les rendent obscurs.

Paul structure son cartulaire en huit Livres classés chronologiquement et portant le nom des évêques et abbés dont ils émanent ou sous lesquels les chartes sont enregistrées.

Aucune ambiguïté, Paul recense les biens de l'abbaye afin de lui assurer des revenus confortables et d'écartier toute contestation de ses droits. La renommée faisant affluer les donations, rois, grands seigneurs, guerriers et nobles dames se délestent de leurs biens terrestres pour mériter ceux du ciel.

### Le contrat de mainferme

Si les chartes exhalent l'encens, les biens sentent la paille.

Avec des terres allant de la cité au diocèse chartrain, de l'Île de France, au Vexin et à la Normandie, le monastère devient un grand propriétaire foncier. Les contrats passés montrent une mise en culture habilement planifiée.

Au X<sup>e</sup> siècle, Saint-Père accorde des avantages à ses contractants en échange d'une prise de risque. Ainsi le contrat de mainferme, au cens invariable, extensible à trois

générations, voire perpétuel, peut être vendu et donné. Concernant surtout la plantation de vignes et l'établissement de moulins, il implique investissement et revenu à moyen terme.

### Emprise sur le Pays chartrain

Au XI<sup>e</sup> siècle, sa situation s'améliorant, l'abbaye essaime en prieurés richement dotés et multiplie les contrats avec des seigneurs laïques. Ils fournissent la terre, elle recrute des hôtes pour les mettre en valeur : il faut des céréales pour nourrir une population en augmentation.

Sur les hauteurs de son faubourg et de la cité, de tous côtés l'abbaye de Saint-Père est couronnée de vignes.

Juliette Clément,  
Directrice des Publications  
de la Société archéologique  
d'Eure-et-Loir.

1 rue Jehan Pocquet, 0237369193,  
www.sael28.fr sael28@wanadoo.fr  
(Sources : Cartulaire dit Vieil Aganon,  
traduction A. Boué, SAEL).

III. : Saint-Père, au sud de la ville  
(Coll. priv.). Cartulaire de Saint-Père  
(Médiathèque de Chartres).

*Saint-Père en Vallée. Cartulaire d'une abbaye chartraine. Traduction Arlette Boué. A paraître (février 2014) : prix souscription 26 euros. Prix public 40 euros.*